

05/2018

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE BRULON
LE 24 AVRIL 2018**

L'an deux mil dix-huit, le mardi vingt-quatre avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel COUDREUSE, son Maire

Etaient présents : M. COUDREUSE - M. VANNIER - M. DODIER - M. DUHAMEL - Mme BERNIER - Mme CHAUVEAU - Mme RÉZÉ-
Mme RAUBER - Mme BREUX - Mme VERITÉ- Mme ANGONNET -M. LEROY - M. JEFFROY- M. JARDIN

Etaient absents (excusés) : M. TÉROUANNE - Mme CORMIER - Mme BODIN (procuration à Mme VERITÉ)

Secrétaire de séance : Mme Murielle BREUX

Point sur les travaux :

- Résultat de la Consultation : marché à bons de commande - Marché de travaux et d'entretien de la voirie communale

La commune de Brûlon a organisé une consultation pour les travaux d'entretien de la voirie communale sous forme d'une procédure adaptée - marché à bons de commandes.

Période de consultation du 26 février 2018 au 19 mars 2018
Ouverture des plis le 22 mars 2018 à 11h 30

Après avoir délibéré :

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer le marché avec l'entreprise COLAS pour un montant H.T. de 108 403.60 € soit 130 084.32 € TTC.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise Monsieur Le Maire à signer le marché à bons de commande avec l'entreprise COLAS et à faire l'ensemble des démarches nécessaires à la bonne exécution du dit marché.

- Parvis de l'Eglise

A la suite d'une rencontre avec l'architecte des Petites Cités de Caractère, Monsieur COHIN. Celui-ci propose un conseil d'aménagement du parvis de l'Eglise.

Après présentation du croquis par Monsieur DUHAMEL, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cet aménagement.

Une déclaration préalable devra être déposée.

Devis divers en relation avec le budget

- Adoucisseur d'eau pour l'école primaire Claude Chappe

Monsieur Dodier présente deux devis pour l'installation d'un adoucisseur d'eau à l'école primaire Claude Chappe

- Un devis de l'entreprise CULLIGAN pour un montant de 3 787.00 € H.T. soit 4 544.40 € TTC
- Un devis de l'entreprise B+ HOME pour un montant de 2 966.67 € H.T. soit 3 560.00 € TTC

Ainsi les caractéristiques techniques de chaque matériel.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer un devis avec l'entreprise B+ HOME pour un montant de 2 966.67 € H.T. soit 3 560.00 € TTC.

- Installation d'une vidéo surveillance au Plan d'eau

05/2018

Suite à plusieurs effractions à la base de loisirs durant la saison 2017, le Conseil Municipal a demandé à Monsieur DODIER d'étudier l'installation de caméras de surveillance.

Monsieur DODIER propose deux devis :

- un devis de la société ATS pour l'achat de caméras

- Un devis de l'entreprise SDPM Sécurité pour l'achat d'une vidéosurveillance

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise SDPM Sécurité pour un montant de 2 769.00 € H.T. soit 3 322.80 € TTC.

Une déclaration d'installation devra être déposée auprès de la Préfecture de la Sarthe.

- Achat d'un véhicule 9 places

Dans le cadre des animations au local ados, de la base de loisirs et de la résidence autonomie, un véhicule pour déplacer les personnes devient indispensable.

Lors du vote du budget l'achat d'un véhicule a été inscrit au budget.

Monsieur Duhamel présente plusieurs devis de véhicule d'occasion.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide de retenir le devis du Garage COMPAIN pour un véhicule TRAFIC COMBI L2 dci 125 Energie Zen avec un kilométrage de 250 km

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer le devis avec le Garage COMPAIN pour un montant de 25 000.00 € TTC.

.

- Achat de jeux auprès du city-stade

Présentation par Mme BERNIER d'un devis pour l'achat de jeux de plein air de l'entreprise OUEST COLLECTIVITES pour un montant de 4 165.84 € H.T. soit 4 999.00 € TTC.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer le devis de l'entreprise OUEST COLLECTIVITES pour un montant de 4165.84 € H.T. soit 4 999.00 € TTC.

- Installation de modules supplémentaires au Skate park au plan d'eau

Les utilisateurs réguliers du Skate Park proposent l'installation de modules supplémentaires, ils ont fait une étude et proposent 3 devis pour cet aménagement.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise 3R Skateparks

Convention d'occupation pour l'implantation d'un nœud de raccordement optique avec Sarthe Numérique

Sarthe Numérique doit construire un Nœud de Raccordement Optique (NRO) route de Viré sur la parcelle cadastrée YB n° 231.

Sarthe-Numérique propose à la Commune de Brûlon la signature d'une convention d'occupation.

Après étude de la convention, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention d'occupation avec SARTHE-NUMERIQUE.

05/2018

05/2018

05/2018

05/2018

05/2018